

Titre APS - Titre à finalité professionnelle d'agent de prévention et de sécurité

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

INORIX FORMATION

Cyril ROUX

06.51.27.63.79

cyril.roux@inorix.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Avant l'entrée en formation le stagiaire sera évalué sur sa connaissance de la langue Française caractérisée par la compréhension du langage nécessaire à l'exercice d'une activité privée de sécurité ainsi que par sa capacité à effectuer un compte rendu par oral et par écrit. Être titulaire de l'autorisation préalable ou provisoire délivrée par la C.L.A.C (Commission Locale d'Agrément et de Contrôle). Nous vous aidons dans cette démarche.

Prérequis pédagogiques :

Avant l'entrée en formation le stagiaire sera évalué sur sa connaissance de la langue Française caractérisée par la compréhension du langage nécessaire à l'exercice d'une activité privée de sécurité ainsi que par sa capacité à effectuer un compte rendu par oral et par écrit. Être titulaire de l'autorisation préalable ou provisoire délivrée par la C.L.A.C (Commission Locale d'Agrément et de Contrôle). Nous vous aidons dans cette démarche.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Avoir une formation minimum pour exercer une fonction dans les métiers de la sécurité privée. Obtenir l'aptitude professionnelle pour exercer une activité mentionnée au 1° de l'article L 611-1 du CSI exigée dans l'article R 612-14 du Code de la Sécurité Intérieure.

Contenu et modalités d'organisation

• UV 1 - Module Secourisme, 14 h Gestes élémentaires de premiers secours – SST conforme au programme INRS. • UV 2 - Module environnement juridique, 16 h Environnement juridique de la sécurité privée. • UV 3 - Module gestion des conflits, 5 h Gestion des risques et des situations conflictuelles • UV 4 - Module stratégique, 6 h Connaissance de l'outil de transmission informatique. Transmission des consignes et informations. SPECIALITE : 134 heures • Module environnement juridique, 5 h (complément avec le tronc commun) • Module gestion des conflits, 9 h (complément avec le tronc commun) • Module stratégique, 2 h (complément avec le tronc commun) • UV 5 - Module prévention des risques d'incendie : 7 h Initiation au risque incendie. • UV 6 - Module : Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier : 7h Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier. • UV 7 - Module sensibilisation aux Risques terroristes, 13 h Prévention des risques terroristes. Réagir face à une attaque. Secourir. • UV 8 - Module professionnel : 45 h Surveillance et gardiennage. La mise en œuvre des missions de l'APS. Savoir contrôler les accès. Prendre en compte un PCS. Rondes de surveillance et système de contrôle des rondes. • UV 9 - Module Palpation de sécurité et inspection des bagages, 7 h Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages. • UV 10 - Module surveillance par moyens électroniques de sécurité : 7 h Systèmes de télésurveillance et de vidéoprotection. • UV 11 - Module gestion des risques : 11 h Maitriser la gestion des alarmes. Protéger le travailleur isolé. Sensibilisation au risque électrique. • UV 12 - Module événementiel spécifique : 7 h Maitriser le cadre légal des grands rassemblements et la problématique de leur sécurisation. Identifier les acteurs d'un événement. Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands évènements. • UV 13 - Module gestion des situations conflictuelles dégradées : 7 h Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes. • UV 14 - Module industriel spécifique : 7h Évaluer les risques professionnels. Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Individualisé

Validation(s) Visée(s)

Agent de prévention et de sécurité - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)



Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00210699	du 04/01/2021 au 08/02/2021	CENON (33)	INORIX FORMATION			
00218508	du 01/04/2021 au 07/05/2021	CENON (33)	INORIX FORMATION			
00218507	du 24/06/2021 au 30/07/2021	CENON (33)	INORIX FORMATION			

00278585	du 05/07/2021 au 11/08/2022	Cenon (33)	INORIX FORMATION	MON COMPTE FORMATION	FPC
00235595	du 02/11/2021 au 08/12/2021	CENON (33)	INORIX FORMATION	MON COMPTE FORMATION	FPC
00278586	du 05/04/2022 au 11/05/2022	CENON (33)	INORIX FORMATION	MON COMPTE FORMATION	FPC
00278659	du 05/07/2022 au 11/08/2022	Cenon (33)	INORIX FORMATION	MON COMPTE FORMATION	FPC
00311331	du 04/10/2022 au 10/11/2022	Cenon (33)	INORIX FORMATION	MON COMPTE FORMATION	FPC
00324860	du 10/01/2023 au 14/02/2023	Cenon (33)	INORIX FORMATION	MON COMPTE FORMATION	FPC
00351041	du 01/04/2023 au 31/12/2023	Cenon (33)	INORIX FORMATION	MON COMPTE FORMATION	FPC
00329863	du 04/04/2023 au 12/05/2023	Cenon (33)	INORIX FORMATION	MON COMPTE FORMATION	FPC
00329864	du 04/07/2023 au 31/07/2023	Cenon (33)	INORIX FORMATION	MON COMPTE FORMATION	FPC
00422822	du 01/01/2024 au 01/12/2024	Cenon (33)	INORIX FORMATION	MON COMPTE FORMATION	FPC
00534263	du 18/11/2024 au 20/12/2024	Cenon (33)	INORIX FORMATION	MON COMPTE FORMATION	FPC
00538993	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Cenon (33)	INORIX FORMATION	MON COMPTE FORMATION	FPC